



Conférence d'UNICEF Suisse

«Un contexte de vie favorable aux enfants – l'expérience des communes»

Lundi 31 octobre 2011

Hôtel Kreuz Berne

L'enfance aux enfants.

unicef 
Schweiz Suisse Svizzera

**«Un contexte de vie favorable aux enfants –
l'expérience des communes»**

Lundi 31 octobre 2011

La Suisse a ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant en 1997. Mettre en œuvre les droits de l'enfant à l'échelon des cantons, des villes et des communes est un vrai défi. Les effets se manifestent, pour les enfants, dans leur environnement immédiat: la commune. Les études réalisées par UNICEF Suisse «Donner une voix aux enfants» et «De la protection de l'enfant à un Etat de droit, défenseur actif des droits de l'enfant» montrent que le bien de l'enfant, le droit d'être entendu, les possibilités de participation et l'égalité des chances sont trop peu pris en compte en Suisse dans la législation, la politique et la pratique. Ces constats ont poussé UNICEF Suisse à lancer l'initiative «commune amie des enfants» qui débouche sur l'obtention d'un label.

Différentes communes se sont engagées dans ce processus et se sont déclarées disposées à rendre le contexte de vie plus favorable aux enfants sur leur territoire. La collaboration étroite avec les communes a montré un grand potentiel et une forte motivation de la part des adultes, des enfants et des jeunes dès lors qu'il s'agit de façonner une commune prête à relever les défis de l'avenir en y associant les votants de demain.

UNICEF Suisse souhaite tirer profit de ces démarches innovantes pour permettre aux autorités communales (membres de l'administration communale, maires et syndics, directions d'écoles et spécialistes de tous les départements), aux autres professionnels et aux intéressés de partager leur expérience dans le but de mettre en œuvre efficacement les droits de l'enfant à tous les niveaux, en tenant compte des particularités structurelles et locales des communes. Des contributions internationales montrent quels sont les indicateurs définis, appliqués et mesurés pour évaluer si le contexte de vie est favorable aux enfants et de quelle manière la collaboration à l'échelon de la commune peut être conçue de manière à être profitable pour tous. L'exemple pratique d'une «commune amie des enfants» en Suisse donne un éclairage sur les effets concrets de ces expériences sur le terrain. Au niveau national, l'attention se focalise, avec des interventions concernant la méthodologie des enquêtes parmi des jeunes enfants, sur la promotion de la participation grâce aux conseils des enfants et des jeunes. Un autre exemple issu d'une commune met en évidence les incitations possibles pour stimuler le degré d'adaptation aux enfants grâce à une politique communale tournée vers l'avenir.

Nous avons le plaisir de vous offrir cette plate-forme d'échange et de réflexion, de débattre avec vous des expériences réalisées, des chances et des défis à relever pour que tous les habitantes et les habitants de votre commune, quel que soit leur âge, se sentent bien dans votre commune, à l'avenir aussi et que les maillons les plus vulnérables de notre société puissent grandir dans de bonnes conditions, en bénéficiant de la protection nécessaire.

Programme

Lundi 31 octobre 2011

- 08.45 [Arrivée et café](#)
- 09.00 **Mots de bienvenue**
Elsbeth Müller, directrice générale, UNICEF Suisse
- 09.15 **Formulation d'indicateurs pour la protection, le respect et la promotion des droits de l'enfant dans l'Union Européenne** (en anglais)
Dr. María Amor Martín Estébanez, Programme Manager, Legal Research, European Union Agency for Fundamental Rights (FRA)
- 09.45 **Soutenir les communes pour qu'elles offrent un contexte de vie plus favorable aux enfants** (en anglais)
Marieke Hebbenaar, Policy Advisor, Association of Netherlands Municipalities and National Coordinator, Childfriendly City Network in the Netherlands
- 10.15 Questions & réponses
- 10.30 [Café](#)
- 11.00 **Outils permettant d'évaluer de manière participative les conditions de vie des enfants dans les communes** (en anglais)
Andrew Mawson, Chief of Child Protection and Implementation of International Standards, UNICEF Innocenti Research Centre (IRC)
- 11.30 **La méthode «mosaïque» utilisée pour questionner des petits enfants**
Franziska Meyer, Wissenschaftliche Mitarbeiterin im Bereich Kind und Umwelt, Marie Meierhofer Institut für das Kind
- 12.00 Questions & réponses
- 12.15 [Repas de midi: lunch servi dans la salle Bovet](#)

Les interventions en plénière bénéficient d'une traduction simultanée.

Lundi 31 octobre 2011

- 13.30 **Ce qu'apporte un contexte de vie favorable aux enfants du point de vue des cantons**
Marcel Chatelain, Chef Amt für soziale Sicherheit, Kanton Solothurn
- 14.00 **La politique de l'enfance et de la jeunesse comme composante de la stratégie de la commune**
Roger Zahner, ehemaliger Projektleiter Kinder- und Jugendpolitik, Gemeinde Uznach
- 14.30 **La promotion et la réalisation des droits de l'enfant dans la commune de Riehen**
Christian Lupp, Fachbeauftragter Freizeit und Sport, Gemeinde Riehen
- 15.00 **Participation des enfants et des jeunes à travers les conseils des enfants et des jeunes à Lausanne** (en français)
Florence Godoy, Déléguée à l'enfance et à la jeunesse, Ville de Lausanne
- 15.30 **Café**
- 15.45 Discussion, table ronde avec les intervenants
- 16.45 Conclusions et clôture de la conférence par Elsbeth Müller

Modératrice: Cornelia Kazis

Inscription

UNICEF Suisse

Conférence: «Un contexte de vie favorable aux enfants –
l'expérience des communes»

Baumackerstrasse 24, 8050 Zurich

E-Mail: m.wicki@unicef.ch

Fax /télécopie: +41 (0)44 317 22 77

Téléphone: +41 (0)44 317 22 71

Délai d'inscription

Mercredi 17 octobre 2011

Coût de la conférence

Les frais de participation à la conférence s'élèvent à CHF 150.–.

Ce montant comprend la taxe de participation, les documents, le lunch et les
boissons des pauses.

Les frais de participation à la conférence ne seront pas remboursés
si l'inscription est annulée après le 17 octobre 2011.

Langues de la conférence

Les langues de la conférence sont l'allemand, le français et l'anglais.

Les interventions en plénière bénéficient d'une traduction simultanée.

Prière
d'affranchir

Comité suisse pour l'UNICEF
Conférence «Un contexte de vie
favorable aux enfants –
l'expérience des communes»
Baumackerstrasse 24
CH-8050 Zurich

Inscription à la conférence de l'UNICEF

«Un contexte de vie favorable aux enfants – l'expérience des communes»

Le 31 octobre 2011, Hôtel Kreuz Berne

Nom _____

Téléphone _____

Prénom _____

Fax/télécopie _____

Fonction _____

E-Mail _____

Institution _____

Date/signature _____

Adresse _____

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser à Michael Wicki:
+41 (0)44 317 22 71, m.wicki@unicef.ch

NPA/localité _____

Déla

Pays _____